

### 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

|   |  |           |  |
|---|--|-----------|--|
| Nom du produit  | : 1-Dodécanol  |           |  |
| Code Produit  | : 443816   |           |  |
| Marque  | : Sigma-Aldrich  |           |  |
| Usage du produit  | : Pour des fins de recherche en laboratoire.   |           |  |
| Fournisseur   | : Sigma-Aldrich Canada Co.<br>2149 Winston Park Drive<br>OAKVILLE ON L6H 6J8<br>CANADA | Fabricant | : Sigma-Aldrich Corporation<br>3050 Spruce St.<br>St. Louis, Missouri 63103<br>USA |
| Téléphone   | : +1 9058299500  |           |  |
| Fax   | : +1 9058299292  |           |  |
| Numéro d'Appel d'Urgence<br>(Pour le fournisseur et le fabricant) | : +1-703-527-3887 (CHEMTREC)   |           |  |
| Renseignements sur la préparation                                 | : Sigma-Aldrich Corporation<br>Product Safety - Americas Region<br>1-800-521-8956      |           |  |

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

#### WHMIS Classification

D2B Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques      Produit irritant modéré pour les yeux

#### Classification SGH

Lésions oculaires graves/irritation oculaire (Catégorie 2A)

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique (Catégorie 1)

#### Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme



Mention d'avertissement      Attention

Mention de danger

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P264

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée.

**HMIS Classification**

**Danger pour la santé:** 2  
**Inflammabilité:** 1  
**Dangers physiques:** 0

**Effets potentiels sur la santé**

**Inhalation** Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.  
**Peau** Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau.  
**Yeux** Provoque une irritation des yeux.  
**Ingestion** Peut être nocif par ingestion.

---

**3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Synonymes : Lauryl alcohol  
Dodecyl alcohol  
Alcohol C<sub>12</sub>

Formule : C<sub>12</sub>H<sub>26</sub>O  
Poids moléculaire : 186.33 g/mol

| No.-CAS             | No.-CE    | No.-Index | Concentration |
|---------------------|-----------|-----------|---------------|
| <b>Dodecan-1-ol</b> |           |           |               |
| 112-53-8            | 203-982-0 | -         | <=100%        |

---

**4. PREMIERS SECOURS****Conseils généraux**

Consulter un médecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. S'éloigner de la zone dangereuse.

**En cas d'inhalation**

En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau. Consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

**En cas d'ingestion**

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Se rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.

---

**5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE****Moyens d'extinction appropriés**

Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Équipement de protection spécial pour les pompiers**

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

**Produits de combustion dangereux**

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone

**Donnée d'explosivité - sensibilité à un impact mécanique**

Donnée non disponible

**Donnée d'explosivité - sensibilité à une décharge statique**

Donnée non disponible

---

**6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE****Précautions individuelles**

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de la poussière.

### **Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.

### **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser et évacuer sans créer de poussière. Balayer et enlever à la pelle. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

---

## **7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussières et d'aérosols. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

### **Conditions de stockage sûres**

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.

---

## **8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Équipement de protection individuelle**

#### **Protection respiratoire**

En cas de nuisances d'exposition, utilisez un respirateur avec filtre à particules de type P95 (US) ou de type P1 (EU EN 143). Pour un niveau de protection plus élevé, utilisez des cartouches respiratoires de type OV/AG/P99 (US) ou de type ABEK-P2 (EU EN 143).

Utiliser du matériel testé et approuvé par des normes telles que NIOSH (US) ou CEN (EU).

#### **Protection des mains**

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Utiliser une technique de retrait des gants appropriée afin d'éviter que la peau entre en contact avec le produit (i.e. sans toucher la surface extérieure du gant). Jeter les gants contaminés après l'utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Laver et Sécher les mains.

Contact total

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.4 mm  
délai de rupture: 480 min

Matériel testé :Camatril® (KCL 730 / Aldrich Z677442, Taille M)

Contact par éclaboussures

Matériel: Caoutchouc nitrile  
épaisseur minimum: 0.11 mm  
délai de rupture: 30 min

Matériel testé :Dermatril® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Source des données: KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Téléphone +49 (0)6659 87300, e-mail sales@kcl.de, Methode test: EN374

En cas d'utilisation en solution ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions qui diffèrent de la norme EN 374, contacter le fournisseur des gants homologués CE. Cette recommandation est purement consultative et doit être évaluée par un responsable hygiène et sécurité, familiarisé avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Ceci ne doit pas être interprété comme une approbation dans un quelconque scénario d'utilisation.

#### **Protection des yeux**

Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166Utilisez un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) or EN 166(EU).

#### **Protection de la peau et du corps**

Vêtements étanches, Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

#### **Mesures d'hygiène**

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### Contrôles techniques spécifiques

Utiliser ventilation mécanique ou une hotte chimique pour éviter l'exposition.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Aspect

|         |        |
|---------|--------|
| Forme   | solide |
| Couleur | blanc  |

### Données de sécurité

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| pH                                    | Donnée non disponible                                      |
| Point de fusion/point de congélation  | Point/intervalle de fusion: 22 - 26 °C (72 - 79 °F) - lit. |
| Point d'ébullition                    | 260 - 262 °C (500 - 504 °F) - lit.                         |
| Point d'éclair                        | 121 °C (250 °F) - coupelle fermée                          |
| Température d'inflammation            | 260 °C (500 °F)  |
| Température d'auto-inflammabilité     | env.275 °C (527 °F) à 1,013 hPa (760 mmHg)                 |
| Limite d'explosivité, inférieure      | 0.6 %(V)   |
| Limite d'explosivité, supérieure      | 4 %(V)   |
| Pression de vapeur                    | 0.1 hPa (0.1 mmHg) à 20 °C (68 °F)                         |
| Densité                               | Donnée non disponible                                      |
| Hydrosolubilité                       | 1 g/l à 23 °C (73 °F) - légèrement soluble                 |
| Coefficient de partage: n-octanol/eau | log Pow: 4.8   |
| Densité de vapeur relative            | Donnée non disponible                                      |
| Odeur                                 | Donnée non disponible                                      |
| Seuil olfactif                        | Donnée non disponible                                      |
| Taux d'évaporation                    | Donnée non disponible                                      |

---

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible

### Conditions à éviter

Donnée non disponible

### Matières à éviter

Oxydants forts

### Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. - Oxydes de carbone  
Autres produits de décomposition - Donnée non disponible

---

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

## **Toxicité aiguë**

### **Oral(e) DL50**

DL50 Oral(e) - Rat - mâle et femelle - > 2,000 mg/kg

### **Inhalation CL50**

Donnée non disponible

### **Dermale DL50**

DL50 Dermale - Lapin - mâle et femelle - 8,000 - 12,000 mg/kg

### **Autres informations sur la toxicité aiguë**

Donnée non disponible

## **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peau - Lapin - Pas d'irritation de la peau - 4 h - OCDE ligne directrice 404

## **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Irritant pour les yeux.

Yeux - Lapin - Irritant pour les yeux. - 24 h - OCDE ligne directrice 405

## **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Test de Maximalisation (GPMT) - Cochon d'Inde - N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire. - OCDE ligne directrice 406

## **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Donnée non disponible

Génotoxicité in vitro - essai de mutation inverse - S. typhimurium - avec ou sans activation métabolique - négatif

Génotoxicité in vivo - Souris - mâle et femelle - Oral(e) - négatif

## **Cancérogénicité**

Cancérogénicité - Souris - Peau

Tumorigénique: Tumorigénique equivoque selon les critères du RTECS Peau et Phanères:Autres:Tumeurs

Tumorigénique:Tumeurs locales ou par contiguïté

IARC:           Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par IARC.

## **Toxicité pour la reproduction**

Donnée non disponible

## **Tératogénicité**

Donnée non disponible

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (SGH)**

Donnée non disponible

## **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée (SGH)**

Donnée non disponible

## **Danger par aspiration**

Donnée non disponible

## **Effets potentiels sur la santé**

|                   |  |
|-------------------|--|
| <b>Inhalation</b> | Peut être nocif par inhalation. Provoque une irritation du système respiratoire.     |
| <b>Ingestion</b>  | Peut être nocif par ingestion.   |
| <b>Peau</b>       | Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Provoque une irritation de la peau. |
| <b>Yeux</b>       | Provoque une irritation des yeux.  |

## **Signes et Symptômes d'une Exposition**

A notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

**Effets synergiques**

Donnée non disponible

**Information supplémentaire**

Toxicité à dose répétée - Rat - mâle et femelle - Oral(e) - Dose sans effet toxique observé - 2,000 mg/kg  
RTECS: JR5775000

---

**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Toxicité**

Toxicité pour les poissons mortalité CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 1.01 mg/l - 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques Immobilisation CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - 0.765 mg/l - 48 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues Inhibition de la croissance CE50 - Desmodesmus subspicatus (Algue verte) - 0.66 mg/l - 72 h  
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

**Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité aérobique  
Résultat: 79 % - Facilement biodégradable.  
Méthode: OCDE ligne directrice 301D

**Potentiel de bioaccumulation**

Preuve de bioaccumulation.

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Évaluation PBT et vPvB**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Donnée non disponible

---

**13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Produit**

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Se mettre en rapport avec une entreprise spécialisée dans l'élimination de déchets pour procéder à l'élimination de ce produit.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme produit non utilisé.

---

**14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****DOT (US)**

Marchandise non dangereuse

**IMDG**

Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III EMS-No: F-A, S-F  
Nom d'expédition des Nations unies: ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (Dodecan-1-ol)  
Polluant marin: MARINE POLLUTANT

**IATA**

Numéro ONU: 3077 Classe: 9 Groupe d'emballage: III

Nom d'expédition des Nations unies: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Dodecan-1-ol)

**Information supplémentaire**

Marquage matières dangereuses pour l'environnement nécessaire( (2.2.9.1.10 ADR, Code IMDG 2.10.3) pour les emballages simples et les emballages intérieurs demballages combinés de marchandises dangereuses> 5 l pour les liquides ou> 5 kg pour les solides.

---

**15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

**WHMIS Classification**

|     |   |                                       |
|-----|---|---------------------------------------|
| D2B | Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques | Produit irritant modéré pour les yeux |
|-----|---|---------------------------------------|

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

---

**16. AUTRES INFORMATIONS**

**Information supplémentaire**

Copyright 2015 Sigma-Aldrich Co. LLC. Copies en papier autorisées pour usage interne uniquement. Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Le groupe Sigma-Aldrich, ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné. Voir verso de la facture ou du bulletin de livraison pour nos termes et conditions de vente.